Préconisations du CESE sur les politiques publiques de la culture

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 07/04/2014

Saisine liée : POUR UN RENOUVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE

Plénière du 8 avril

Présentation de l'avis intitulé "Pour un renouveau des politiques publiques de la culture" par M. Claude MICHEL, rapporteur au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

La France est riche de son paysage culturel et artistique et de la vitalité de ses créateurs. Cette réalité doit beaucoup à un long et lent processus de développement d'instruments de politiques culturelles.
Deux exigences démocratiques ont présidé à l'intervention de l'Etat puis des collectivités territoriales dans la culture depuis les années 1950 : remplir des missions de service public et lutter contre les inégalités culturelles ; susciter et pérenniser un environnement favorable à la liberté de création des artistes. Les biens et services culturels ne peuvent être considérés comme de simples marchandises car ils véhiculent des valeurs, du contenu et du sens. Malgré la densité et la pluralité des politiques menées, des inégalités économiques, sociales, culturelles subsistent voire s'aggravent.
Nos systèmes de régulation ont fait la preuve de leur efficacité depuis plusieurs décennies mais ils doivent être capables aujourd'hui de se réformer afin d'intégrer et d'anticiper les mutations économiques, sociales et technologiques.
L'objectif et l'ambition d'une véritable démocratie culturelle passent par un nouvel essor de sa démocratisation y compris par l'intermédiaire des nouveaux canaux. Équités d'accès, (territorial et socio-culturel), exception et diversité culturelles, doivent être les repères de cette ambition. Cela suppose une volonté politique, qui doit se traduire par une loi d'orientation pour un véritable service public de la culture et de l'audiovisuel.

L'avis a été voté en séance plénière le 8 avril 2014. Il sera disponible dans la rubrique Travaux publiés

Le rapporteur de l'avis, Claude Michel est secrétaire général adjoint de la CGT spectacle. Il siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication, où il représente le groupe de la CGT.

© - copyright CESE - Novembre 2026